

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Vienne, 23 avril.

L'Autriche che Post annonce que le Reichsrath sera convoqué pour le 26 mai.

Cracovie, 23 avril.

Avant-hier, un corps d'insurgés fort de 650 hommes est entré à Gorenice. Deux autres corps, forts chacun de 500 hommes, se sont montrés dans les environs de Caezollawice. On croit que l'intention de leurs chefs est de s'emparer d'Olkusy. D'après le Czas d'aujourd'hui, le général de Berg aurait demandé 100,000 hommes de renfort.

Berlin, 24 avril.

On mande de la frontière de Pologne en date du 23 :

« Un engagement a eu lieu près de Myzkow, sur le chemin de fer de Varsovie à Vienne. Deux points ont été rendus impraticables.

Un autre engagement qui a été fort vif, a eu lieu à Radomsko entre les Russes et les insurgés. »

Breslau, 23 avril.

La Gazette de Silésie publie le télégramme suivant, en date d'Ostrowo, 23 :

Les communications sur la frontière ont été reprises. Le général russe Wittgenstein n'est pas encore de retour; on dit qu'il s'est rendu sur ses terres. Les nouvelles de Vilna constatent que l'insurrection a recommencé en Podolie et en Volhynie. On dit que les insurgés ont été vainqueurs à Bar.

Stettin, 24 avril.

On écrit des frontières de Pologne, le 22, à la Gazette de la Baltique :

Un ukase impérial vient d'appeler sous les armes toutes les milices dans sept des gouvernements russes limitrophes des anciennes provinces polonaises. Chaque gouvernement doit fournir huit mille hommes.

Rome, 23 avril.

Le pape a visité aujourd'hui les fouilles qui s'exécutent au palais des Césars aux frais de l'Empereur des Français.

Trieste, 23 avril.

Les lettres d'Athènes du 18 annoncent la mise en liberté de toutes les personnes compromises dans l'affaire du consul de Bavière.

Londres, 23 avril.

Chambre des Communes.

Lord Palmerston, répondant à M. Cochrane, dit que les négociations relatives au trône de Grèce ne sont pas encore terminées, mais qu'il y a de bonnes raisons de croire qu'elles auront un résultat satisfaisant.

Le ministre déclare qu'il ne peut pas communiquer les détails relatifs à une garantie de l'emprunt grec.

Raguse, 24 avril.

Des bandes de musulmans armés accourent de Koptienich, Ljubigne et Gasko à Trebigne, en demandant la mise en liberté des individus qui ont scagé l'école grecque de cette ville. L'envoi des coupables à Mostar est ajourné dans la crainte qu'on n'essaie de les délivrer en route.

Charleston, 8 avril.

Sept bâtiments cuirassés à tourelle sont en dedans de la barre. 22 navires de blocus sont au large de la barre. Le Keokuck est coulé sur la grève devant Morris Island. Il n'y a pas de disposition de la part des fédéraux à renouveler la lutte.

Cette dépêche démontre que la première attaque a été infructueuse pour les fédéraux. Si réellement le Keokuck est coulé c'est une perte sérieuse pour eux et un argument bien fort contre l'invulnérabilité des Monitors. Les nouvelles que nous publions ont été hier soir la source de la plus vive émotion, et ont servi de thème à une foule de commentaires qu'il serait oiseux de reproduire, puisque le dénouement de l'attaque de Charleston ne saurait se faire attendre. Malgré l'insuccès apparent de la journée du 7, plusieurs personnes espèrent

Comme cela était ennuyeux, on finissait par ne plus s'occuper d'elle, et elle ne s'en apercevait pas. Elle était paralysée sous le faix d'un immense chagrin, et, comme toutes les personnes accoutumées à la solitude, elle ne savait pas prendre le masque que les gens du monde portent avec tant de facilité. M^{me} d'Avuers se sentait gênée de ces manières étranges.

« Chère sœur, dit-elle un soir à Berthe, rassemble donc un peu ton courage, j'en prie. On dirait que tu arrives d'un autre monde. Pourquoi cacher si soigneusement ton amabilité ? Veux-tu que les gens t'en croient tout à fait dépourvue ?

— Tu es trop bonne, Charlotte, répondit Berthe ; je ne me masque pas, je me montre telle que je suis... obtuse.

— Allons donc ! Tu as vécu dans le monde, tu as vu la société ; tu sais fort bien comment il faut se conduire pour ne pas être un objet de surprise, tu plaisais tant...

— Oui... alors ! dit lentement Berthe, et elle n'écouta plus les exhortations de sa belle-sœur. Elle était retombée dans sa sphère d'idées habituelle. Cependant elle finit par répondre :

« Je vais tâcher de relever mon courage ; je te le promets, Charlotte. Tu n'auras plus à rougir de moi... »

— Berthe ! interrompit M^{me} d'Avuers d'un ton de doux reproche.

— Sans doute ! poursuivait Berthe. Le malheur, de quelque nature qu'il soit, a toujours tort aux yeux du monde, et qui a tort est méprisé, comme de raison. Il faut que je convainque les gens que je n'ai pas tort, et je te promets de m'y exercer.

Elles s'embrassèrent, et Charlotte gagna son salon. Berthe resta seule. La lune montait lentement au ciel, et ses rayons

que le berceau de la sécession aura succombé le 13, jour anniversaire du bombardement du fort Sumter par Beauregard.

Les femmes, les enfants et les vieillards ont tous quitté la cité menacée. Le Mercury annonce en ces termes le départ de M. de Saint André, consul de France à Charleston :

« Le steamer français le Milan a quitté hier ce port pour aller au Mexique. Il a emmené le consul français dont le départ, nous le savons, n'a été motivé par aucun ordre officiel. Il est allé vaquer à des affaires particulières et espère revenir avant peu. »

M. Hunter a ordonné l'évacuation de Brunswick et de Fernandina, dont les garnisons viendront renforcer celles de Port-Royal. Ce mouvement complète l'évacuation de la Floride, sauf Key West.

Le Chômage et l'Aumône.

Le Comité National de bienfaisance, au profit des ouvriers de l'industrie cotonnière, dont le siège est à Rouen, s'est réuni le 15 courant, sous la présidence de l'honorable M. Pouyer-Quertier, pour procéder à une première répartition des souscriptions recueillies par ses soins.

M. Pouyer-Quertier était assisté de : MM. Le Mire, président de la Chambre de commerce ; Bazile, président du tribunal de commerce, et des secrétaires du comité : MM. A. Cordier, secrétaire de la Chambre de commerce ; N. Crepet et Ch. Delaporte.

Huit départements : la Somme, l'Aisne, le Maine-et-Loire, la Loire, la Mayenne, le Calvados, l'Aube et le Haut-Rhin étaient représentés à la réunion par des délégués. La Meuse, le Rhône, l'Orne, la Loire-Inférieure et la Manche avaient envoyé, à défaut de délégués, des états de leur situation et de leurs besoins, auxquels il a été fait droit dans la mesure des ressources disponibles.

On se rappelle que le Comité National n'a d'existence officielle que depuis le 1^{er} février dernier ; auparavant il fonctionnait comme Comité de la Seine-Inférieure et a effectué certaines répartitions de fonds dont il a été rendu compte à l'époque.

Depuis qu'il est constitué, dans sa forme actuelle, le Comité national a encaissé 850,000 francs de souscription et peut compter 400,000 francs souscrits, mais non encaissés. Ses ressources disponibles sont donc de près d'un million.

La première question à résoudre par le Comité était de décider quelle somme serait affectée à la première distribution. Un des membres a fait observer qu'il conviendrait de ne distribuer en ce moment qu'une partie des fonds disponibles, afin que, s'il était commis quelque erreur dans ce premier travail, elle pût être réparée lors de la deuxième distribution. Cette proposition a été adoptée et le Comité a décidé qu'une somme de 660,000 francs sera affectée à la première répartition.

Maintenant, quel sera le nombre des participants à cette première répartition ? Des états fournis au Comité portent les ouvriers en chômage complet à 164,904 et ceux en chômage partiel à 85,798. Total des ouvriers en chômage, en ne comptant le chômage partiel que pour moitié 217,802. Dès lors combien revient-il à chacun de ces ouvriers sur les 660,000 francs à distribuer ? TROIS FRANCS PAR TÊTE.

Nous disons par tête. Ce mot a besoin d'être expliqué, et nous ne pouvons mieux faire que de transcrire un passage du rapport du comité, qui se rapporte à ce fait capital :

« Un de messieurs les délégués fait observer que le chiffre de 217,802 ne représente absolument que le nombre des ouvriers en chômage au 1^{er} avril, sans comprendre les autres membres de la famille, femmes, enfants et vieillards que fait vivre, en temps normal, le travail du père de famille ; si on ajoute que, depuis le 1^{er} avril, le chômage a fait encore des progrès considérables, on peut évaluer, sans exagé-

ration, à plus de 800,000 le nombre de personnes que la crise industrielle oblige à avoir recours à l'assistance.

Cette observation rencontre un assentiment unanime, et le comité décide qu'il en sera fait mention au procès-verbal.

Ainsi, ce ne sont plus 217,802 bouches à nourrir, pendant deux mois et demi, avec trois francs, mais bien 800,000 ; ce qui remet chaque individu secouru à la portion congrue d'un franc, non par jour, mais par 75 jours ! Ou trouver une démonstration plus frappante, plus irrésistible de l'impuissance de l'aumône à résoudre ou même à ajourner le problème économique, nous ne disons pas de la misère, mais seulement du travail arrêté ou déplacé !

L'aumône, on ne saurait trop le redire est, de sa nature, un acte individuel, une œuvre de grâce et de charité pour employer la belle et noble expression chrétienne, que le fidèle accomplit, pour élever son âme et constater la solidarité qui existe entre tous les enfants de Dieu le père commun. Ainsi entendue, l'aumône anoblit celui qui la fait. Mais, quant à transformer cette œuvre individuelle de charité en un agent économique s'interposant entre la demande et l'offre du travail et des salaires, nous ne pouvons nous dispenser de le dire, avec tout le respect que nous inspire le dévouement ardent et désintéressé de ceux qui s'emploient pour la solliciter et l'activer, nous croyons que c'est là une grave erreur. L'Angleterre la première, en cessant d'être catholique, a voulu socialiser l'aumône, et a créé pour cela la taxe des pauvres qui enlève tous les ans plusieurs centaines de millions au travail, à l'industrie, au commerce. Or, le résultat de l'expérience anglaise n'est pas de nature à encourager les autres pays à l'imiter.

Il y a en France une industrie qui ne chôme jamais et qui, au contraire, appelle toujours à son secours des bras qui lui font constamment défaut, c'est l'agriculture. C'est vers cette industrie qu'il conviendrait de diriger les bras que d'autres industries, toutes plus ou moins factices et aléatoires, laissent périodiquement inoccupés. Là, et là seulement, est la solution complète et définitive du problème du chômage. En dehors d'elle, il n'y a que des palliatifs, dont le meilleur serait encore l'organisation de Sociétés de prévoyance contre le chômage, dans le genre de celle dont l'élite des ouvriers rouennais a pris l'initiative, et à laquelle nous avons donné dans le temps notre complète adhésion.

E. MOUTTET.

CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE.

Un télégramme de Londres annonce que dans leur séance d'hier, les directeurs de la Banque d'Angleterre ont abaissé à 3 1/2 le taux de l'escompte.

PRÉFECTURE DU NORD.

ENQUÊTE

Sur un échange de bien d'Hospice.

Nous, préfet du département du Nord, grand-officier de l'ordre impérial de la Légion d'Honneur, commandeur de l'ordre de Léopold de Belgique ;

Vu la délibération en date du 5 février 1863, par laquelle la Commission administrative des Hospices de Roubaix sollicite l'autorisation d'échanger avec MM. Dervaux, père et fils, fabricants, demeurant en cette ville, divers immeubles d'une contenance totale de 54 ares 07 centiares, situés en ladite ville, rues du Grand-Chemin et de l'Espérance, contre une ferme située à Roncq, et une somme de 40,000 francs ;

Vu le plan des lieux et le procès-verbal d'estimation ;

Vu la soumission des sieurs Dervaux ;

ARRÊTÉS :

ARTICLE 1^{er}. M. le Juge de paix de Rou-

baix est nommé commissaire pour procéder, à la Mairie de cette ville, à une enquête de commodo et incommodo sur le projet d'échange des immeubles dont il s'agit. Les pièces ci-dessus visées lui seront en conséquence communiquées.

Art. 2. Le Commissaire se concertera avec M. le Maire de Roubaix, sur la fixation du jour de son opération et sur la publicité qu'elle devra recevoir. Il y procédera suivant toutes les formes prescrites par la circulaire préfectorale du 7 septembre 1825 et nous en transmettra le procès-verbal avec son avis et les pièces de l'affaire.

Art. 3. Le présent arrêté sera adressé à M. le Maire de Roubaix et à M. le Juge de paix.

Lille, le 13 avril 1863.

Pour le préfet en tournée : Le secrétaire-général délégué, Signé : Ev. BERGOGNIÉ.

Pour expédition conforme : Le Conseiller de préfecture faisant fonctions de Secrétaire-Général, CLEENWERK.

Nous, Maire de la ville de Roubaix,

Vu l'arrêté qui précède ; Après nous être concerté avec M. le commissaire chargé de l'enquête,

ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. Les déclarations relatives à un projet d'échange entre l'Administration des Hospices de Roubaix et MM. Dervaux père et fils, de divers immeubles situés en ladite ville, rues du Grand-Chemin et de l'Espérance, contre une ferme située à Roncq, et une somme de 40,000 fr., seront reçues par M. le Juge de paix du canton de Roubaix, dans la salle d'audience, le mardi 5 mai, de 9 heures du matin à midi.

Art. 2. Jusqu'à cette époque, les pièces du dossier resteront déposées au Secrétaire de la Mairie, où elles seront communiquées aux personnes qui en feront la demande.

Art. 3. L'arrêté de M. le Préfet et le présent arrêté seront publiés en la forme ordinaire.

Roubaix, le 20 avril 1863. ERNOULT-BAYART.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Modifications au service des trains.

1^{er} Mai 1863.

A partir du premier mai, les modifications suivantes seront apportées dans le service des trains.

Ligne de LILLE à MOUSCRON.

Train n° 163. — Ce train partira de Lille à 3 h. 20 m. au lieu de 2 h. 35 m. ; son itinéraire est ainsi fixé :

Lille Dép. 3 h. 20 soir.

Roubaix 3 38

Tourcoing 3 49

Mouscron Arr. 3 05

Il établit une correspondance avec le train arrivant à Lille à 2 h. 46 m. soir, venant de Calais et Dunkerque.

Trains n° 487-490 mixtes. — Des voitures des trois classes entreront dans la composition du train mixte n° 487, partant de Lille pour Tourcoing, à midi 20 minutes et de celui n° 490, partant de Tourcoing pour Lille à 1 h. 40 soir.

Ligne des Houillères : HAZEBROUCK à ARRAS.

Train n° 40. — Le train semi-direct n° 40, ne contenant que des voitures de première et de deuxième classe s'arrêtera aux stations :

De Lillers à 4 h. 41 s.

De Bully-Grenay à 5 19

L'arrêt à Lens aura lieu à 5 h. 32 au lieu de 5 h. 28.

Ligne d'HAZEBROUCK à DUNKERQUE.

Train n° 183. — Ce train sera avancé de 5 minutes sur tout son parcours jusqu'à Dunkerque ; — son itinéraire est ainsi rectifié :

Hazebrouck Dép. midi 05

Cassel 12 22

Table with 2 columns: Location and Amount. Arnêke 12 34, Esquelbecq 12 46, Bergues 1 03, Dunkerque Arr. 1 15

A propos des fêtes d'inauguration des eaux de la Lys, on nous communique la lettre suivante ; nous la publions sans commentaires ; nous accueillerons ainsi toutes les opinions, fussent-elles complètement opposées. La discussion doit amener nécessairement un résultat meilleur. Chacun, en apportant son dire, contribuera à l'organisation plus complète de fêtes qui doivent faire époque à Roubaix :

Roubaix, 24 avril 1863.

Monsieur le Directeur,

« Votre journal, et, du reste, le bruit public, ont parlé d'une réunion qui aurait eu lieu pour l'organisation de la fête qu'on se propose de donner à l'occasion de l'inauguration des Eaux de la Lys.

« En pareil cas, les on dit sont toujours très divers. Ce n'est pas sans raison que les mythologues ont donné à la Renommée cent bouches pour propager les nouvelles. Seulement, de ces cent bouches, le même fait sort souvent avec cent formes différentes.

« Un de ces bruits, c'est que la réunion n'était pas nombreuse et qu'on n'a pu rien décider.

« Quoi qu'il en soit elle a eu lieu, c'est déjà quelque chose ; elle a de plus été provoquée par l'administration (je n'affirme rien — je répète). C'est une preuve que nos édiles sont décidés (ce dont on ne saurait douter) à donner à cette entreprise, difficile nous le savons, toute l'impulsion, tout l'appui désirables.

« En attendant, nous croyons pouvoir émettre de nouveau l'idée de réunir les villes de Roubaix et de Tourcoing qui ont un intérêt commun à cette fête.

« On l'a dit déjà, un cortège représentant un fait choisi dans l'histoire de Roubaix est indispensable. C'est la spécialité de notre ville.

« La cavalcade pourrait, le premier jour, parcourir les rues de Roubaix ; le soir, on offrirait un bal costumé aux membres de ce cortège.

« Le lendemain ce cortège se rendrait à Tourcoing, dont il parcourrait les rues principales, et là un carrousel, comme on sait si bien les organiser dans cette ville, terminerait la journée.

« Cette visite donnerait lieu dans les deux villes à des motifs de décorations, de réceptions, au déploiement d'un luxe qui imprimerait à cette fête un cachet particulier.

« Deux villes comme Roubaix et Tourcoing, unissant leurs ressources, se recevant un jour l'une, un jour l'autre, (car les jeunes gens de Tourcoing pourraient se joindre à la cavalcade) seraient sans rivales pour organiser une fête de ce genre.

« Rien n'empêcherait d'établir le carrousel à mi-chemin, dans un terrain où l'on a, dans le temps, fait une sorte d'hippodrome, mais l'ensemble, arrêté, les détails viendraient vite.

« Je ferai seulement remarquer qu'il faut du temps pour chercher un sujet convenable, et ce sujet trouvé, il en faut tout autant pour le mener à bonne fin dans l'exécution.

« Je reviendrai, si vous le voulez bien, sur les détails, n'ayant d'autre prétention que d'ajouter quelques idées à celles des autres, il n'en saurait trop surgir.

« Recevez, etc. » Un abonné.

LES FRÈRES NICOLLET, CLOWNS.

Jeudi dernier, l'administration du cirque Loyal avait ajouté aux éléments d'une représentation déjà très bien composée, les exercices vraiment extraordinaires des frères Nicollet.

Ces artistes sont cités à juste titre

M^{me} LA COMTESSE HAHN-HAHN.

(La suite au prochain numéro).

KERMESSES.

Dimanche 26 avril.

Leers.